



Direction des Finances et des Achats

CHS CT du 27 juin 2019

Point soumis pour avis

II. 1 Impacts sur les conditions de travail liés au rapprochement du Service des Politiques de Consommation et Bureau des Supports des Techniques d'Achat

I. Rapprochement des SPC et BSTA : le Service Achats Responsables et Approvisionnement (SARA)

Le rapprochement de ces deux services permet de conforter le sens des actions de la SDA en matière d'achat responsable et de développer la fonction approvisionnement auprès des directions et des fournisseurs.

Le rapprochement et la réorganisation des tâches doivent permettre une meilleure fluidité et sécurisation du suivi de l'exécution des marchés.

Le service est réorganisé autour de trois pôles : achat responsable, contrôle de gestion et coordination de l'approvisionnement.

Afin de compléter la lisibilité de ce nouveau service, il est proposé de changer sa dénomination en « Service Achats Responsables et Approvisionnement ».

II. Réorganisation et professionnalisation des services rendus au sein du service en direction des directions

En aval de l'acte d'achat, le pôle achat responsable conserve ses missions supports à l'acte d'achat (sourcing, intégration des clauses correspondantes aux trois piliers de l'achat responsable : environnement, économique, social). Les missions de synthèses portant sur les différents plans issus du Schéma Parisien de la Commande Publique Responsable sont renforcées ainsi que la mise en œuvre des politiques de consommation qui en découle.

Le pôle contrôle de gestion suit, par la production de statistiques les différentes politiques de consommation et produit les indicateurs de la politique d'achat en lien avec le pôle achat responsable.

Le pôle coordination des approvisionnements (PCA) développe la fonction d'approvisionnement avec un objectif de professionnalisation sur plusieurs axes :

- Amélioration des délais de traitement de mise à disposition des marchés dans le SI financier et de leur évolution contractuelles,
- Fiabilisation de la gestion des données articles et catalogue dans l'objectif de l'extension du recours par les directions aux SIHA et webachat,
- Déploiement des nouvelles techniques d'achats comme par exemple la carte achat,
- Amélioration de la gestion des marchés transverses comme par exemple la simplification de la répartition des droits de tirage, l'agrément des sous-traitants.

Pour cela, le PCA se réorganise autour de deux structures mise à disposition des marchés et exécution.

Les habitudes de travail devront évoluer pour répondre à la qualité de service attendue et notamment le traitement des avenants, la mise à disposition des marchés avec les bases articles nécessaires pour passer les commandes.

Le rapprochement doit également permettre une meilleure diffusion des compétences dans la connaissance du milieu fournisseur pour une exécution des marchés optimisée et la production de bilan de marché en cours d'exécution.

III. Mesures d'accompagnement et conditions de la réussite

Une conduite du changement de pratiques est nécessaire et porte principalement sur les fonctions de production du pôle approvisionnement.

Pour cela, un soutien à l'encadrement sera proposé (coaching individuel et /ou collectif) ainsi que des ateliers thématiques à l'ensemble des agents permettant la diffusion de bonnes pratiques. Les plans d'action autour de thèmes définis (par exemple plan de réduction des sollicitations des services sur les droits de tirages) seront également explicités et mis en œuvre en atelier de travail dans les différentes unités.

La construction de la nouvelle structure afin qu'elle ait un impact positif sur les conditions de travail des agents nécessite également la mise en place de formations métiers et outils.

Aussi, orienté vers une relation de services aux directions et une professionnalisation des missions d'approvisionnement, le service s'engage dans un plan de formation en priorité pour le Pôle de coordination des achats (PCA). Des formations communes sont d'ores et déjà prévues avec les agents du SFACT en septembre 2019 sur la saisie des marchés dans ALIZE. Elles seront complétées de demande à inscrire au plan de formation et au fil de l'eau. En outre,

- Des ateliers d'échanges de pratiques entre les agents sont en cours d'organisation pour développer les transferts de compétences.

- Des formations ad hoc sur la relation fournisseur et l'application des clauses des marchés notamment en cas d'incidents d'exécution seront mises en place.

La mise en place d'outils de type ticketing permettant un meilleur pilotage avec une formalisation optimisée des demandes des directions, et par voie de conséquence, un traitement plus efficient (type satis) sera également un plus pour l'activité des agents et contribuera à optimiser leur conditions de travail.

Il est proposé de faire un point d'étape en réunion mensuelle après 6 mois de fonctionnement et en instance pour le premier bilan annuel.

Ce point est soumis pour avis au CHS CT.